

Le moment de la prise d'armes par les protestants fut fixé au 29 avril, à minuit (1). Voici comment ce fait est rapporté par eux-mêmes, dans la brochure qu'ils publièrent peu de temps après leur victoire, sous ce titre : « *La prise de Lyon et de Montbrison par les protestans en 1562* » pour justifier leur rébellion (2) ;

« Les protestants, y est-il dit, ayant le vent en poupe, ne laissèrent pas eschapper l'occasion tant attendue qui se présentait à eux, ainsi en usèrent de la façon suivante :

« Le dernier jour du mois d'avril (1562), au soir, après souper, se mirent tous en armes, où il se trouva plus de mille corselets, et feirent des corps de garde en plusieurs

(1) Le Consulat lyonnais fut toujours extrêmement ombrageux et craignait toujours qu'un maître ne s'imposât à lui. Ne citons que quelques exemples. En 1420, lorsque les Anglais et les Bourguignons étaient presque aux portes de Lyon et que Humbert de Grolée était à Belleville pour observer l'ennemi qui avançait de plus en plus, le Consulat s'opposa à ce que le Chapitre fortifiât le cloître St-Jean et reconstruisit la porte de Portefroc « craignant que le Chapitre ne voulust en faire une grande Bastille que l'on doutoit qui ne fust au temps à venir au préjudice de la ville. » (Regist. cons. 1420.)

En 1562, le Consulat ne fut pas mécontent de voir démolir par les calvinistes le cloître fortifié de St-Just dont on voulait faire une citadelle, et les Lyonnais furent heureux de ce que les circonstances ne permirent pas au baron des Adrets de réaliser ce projet.

On sait aussi que lorsque Charles IX eût bâti, sur le plateau de la Croix Rousse, la citadelle de St-Sébastien, les Lyonnais la surprirent dans la nuit du 2 mai 1585, et la démolirent en toute hâte, sans que le roi osât châtier cet acte de rébellion. Le comte de Sault avait demandé au roi, dès les premiers jours d'avril, la permission de faire lever 500 hommes de troupes, hors de Lyon ; mais le Consulat s'y opposa et voulut faire lui-même cette levée dans la ville ; toutefois la caisse de la ville se trouva vide quand on voulut payer les hommes enrôlés par le Consulat. (Voir la correspondance du comte de Sault.)

(2) Cette brochure a été imprimée pour la première fois en Mai 1562, in-8 ; on la trouve insérée dans le Tome II des Mémoires de Condé, 1566. M. Pericaud l'a réimprimée en 1831.